# CANTINE SCOLAIRE- MODE D'EMPLOI

# Je souhaite que mon enfant mange à la cantine :

Je dois auparavant remplir une fiche de renseignement **en Mairie** afin d'obtenir un accès au site (identifiant + mot de passe que je conserve pendant toute la scolarité de mes enfants).

Je transmets à la cantine à chaque rentrée (par mail ou dans la BAL) :

- L'attestation d'assurance scolaire en cours de validité
- La dérogation (à demander auprès de la mairie) si mon enfant a entre 3 et 4 ans.

# Combien coûte l'adhésion?

L'adhésion annuelle est de **5€ pour le premier enfant, puis 2€ par enfant**supplémentaire. Ce montant est intégré sur ma 1<sup>ère</sup> facture.

# Je réserve les repas :

Les réservations se font **UNIQUEMENT** en ligne sur le site :

http://chateauneuf-sur-isere.inforoutes.fr

➤ Procédure à suivre : **Tutoriel d'inscription / réservation** sur la page d'accueil ou à l'adresse :

http://chateauneuf-sur-isere.inforoutes.fr/transfertAccueil/1/11373

Possibilité de réserver pour toute l'année

# Quelques règles à respecter :

- ➤ Je réserve avant le 25 du mois pour le mois suivant : coût du repas au tarif normal
- A partir du 26, toute modification de planning entraine une pénalité :
  - Réservation : le repas est facturé 5€
  - Annulation : 1€ facturé par repas annulé
- En cas d'absence des enseignants (grève, maladie...), les repas non pris ne seront pas facturés
- Les absences non renseignées sur le site seront facturées : il n'y a pas d'annulation possible par mail

#### Paiement des repas :

Une facture mensuelle est envoyée par mail à terme échu et son règlement doit être effectué avant le 5 du mois suivant (ex : la facture du mois de septembre est à régler avant le 5 octobre)

En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées :10 % du montant dû, minimum 5€.

Je pense à mettre à jour mon adresse mail en cas de changement!

#### Je règle ma facture :

- ➤ de préférence en ligne par CB, sur mon compte famille
- > ou par chèque dans la boîte aux lettres de la cantine (numéro de dossier au dos du chèque).

#### Mon enfant est malade et ne mange pas à la cantine ce midi :

Je préviens l'enseignant le matin. Mon enfant sera noté absent sur la fiche d'appel de la cantine. Il n'est pas nécessaire de prévenir l'Association ni d'envoyer de certificat médical. Le repas sera facturé.

#### Je prévois de garder mon enfant plusieurs jours à la maison :

Je me connecte à mon compte famille afin d'annuler les repas.

Je peux annuler un repas jusqu'à la veille 14 heures.

#### Je souhaite inscrire mon enfant le matin même à la cantine en raison d'un imprévu ou d'une urgence :

Je préviens l'enseignant qui seul est habilité à rajouter l'enfant sur la fiche d'appel de la cantine.

Dans ce cas, le repas sera facturé 6€.

# Vous avez d'autres questions... écrivez-nous :

cantine.chateauneuf@gmail.com